

RéfSPJ/SG

Rabat, le ...06 MAI 2019

7/7797

Décision

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 jomada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu la circulaire n° 7/2013 de Monsieur le chef de gouvernement relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu l'organigramme de l'AMEE, tel qu'il a été approuvé par le Ministre chargé des Finances ;
- Considérant la nécessité de service.

Décide

Article 1 : De lancer un appel à candidature interne pour occuper le poste de Directeur du Pôle des Affaires Générales;

Article 2 : Les agents titulaires ou contractuels de l'AMEE, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir la Nationalité Marocaine ;
- Avoir un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou un diplôme supérieur lui permettant d'être classé à l'Echelle de rémunération n°11 ou un diplôme équivalent dans le domaine économique, financier, droit des affaires ou en gestion ;
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine public ou privé d'au moins 10 ans ;
- Avoir exercé la fonction de Chef de Division au moins 5 ans dans l'administration, établissement ou entreprise public ;
- Avoir une expérience et des compétences dans les domaines suivants :
 1. La gestion des ressources humaines ;
 2. La gestion des ressources financières ;
 3. La gestion des marchés publics ;

4. La gestion du patrimoine et de la logistique ;
5. La gestion des systèmes d'information et de leurs évolutions ;
6. La gestion du parc informatique ;
7. Les normes de sécurité des systèmes d'information ;
8. Savoir les techniques de gestion et de suivi d'exécution des projets ;
9. Avoir des capacités pour la mise en place de plan des risques et indicateurs de mesure de performances ;
10. Avoir une expérience suffisante dans le domaine de gestion des contrats ;

Article 3 : La fiche de poste ci-jointe, définit les missions du poste à pourvoir, les conditions et les compétences exigées.

Article 4 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature accompagnée d'un avis du chef hiérarchique immédiat sur les compétences professionnelles du (de la) candidat(e)
- Un CV ;
- Une proposition du candidat(e) d'un plan d'action ou d'une stratégie de gestion et d'amélioration de la rentabilité du Pôle des Affaires Générales.

Article 5 : Les dossiers de candidature sont à envoyer à la Direction Générale, avant le **24 MAI 2019** à 16h30.

Article 6 : Le Directeur Général de l'AMEE instituera, par décision, un comité pour la sélection des dossiers des candidats (es) respectant les conditions de candidature et l'entretien avec les candidats(es).

Article 7 : Le/La candidat(e) sélectionnés (ée) pour occuper le poste susmentionné, est nommé (ée) par décision du Directeur Général de l'Agence.

Article 8 : Cette décision est publiée au site web de l'AMEE et celui des services publics www.emploi-public.ma et affichée à l'AMEE à Rabat et Marrakech.

Le Directeur Général

SANI MOULINE

DEFINITION DE FONCTION DIRECTEUR DU POLE DES AFFAIRES GENERALES

1-Fonction : Directeur du Pôle des Affaires Générales

Lieu de poste : Rabat

2-Mission : Assurer la gestion des ressources humaines, financières et des systèmes d'information de de l'AMEE

3-Relations

Hiérarchique : SG/DG

Clients :

Internes: toutes les entités de l'AMEE.

Externes: grand public, Départements ministériels, Avocats, Médecins

Fournisseurs

Internes : l'ensemble des entités de l'AMEE

Externes : tribunaux, les différentes sociétés, syndicats, fournisseurs (matériel, logiciels et services), sociétés de conseil.

4-Activités principales

- Assurer la gestion financière et comptable de l'AMEE
- Assurer la gestion et le conseil en matière juridique et contentieux
- Assurer la gestion administrative des mécanismes d'incitation, le cas échéant,
- Assurer la planification budgétaire et la programmation des achats,
- Piloter la passation des marchés publics et des commandes et gérer les relations avec les fournisseurs,
- Assurer le suivi des paiements,
- Gérer le patrimoine de l'AMEE,
- Gérer les achats de fournitures et les relations avec les fournisseurs et entreprises prestataires,
- Gérer les ressources humaines (recrutement, affectation, paie,...)
- Gérer les relations avec les organismes sociaux et administratifs et assurer les élections des membres représentants du personnel et assister la Direction dans le dialogue social
- Elaborer La stratégie de l'AMEE dans le domaine des technologies d'information,
- Assurer la gestion et l'utilisation des systèmes d'information et veiller à l'entretien du parc et des applications informatiques,
- Mettre en place un système d'information moderne et efficient et assurer l'informatisation globale de ce système,
- Veiller au développement de l'informatique appliquée à la gestion des ressources humaines et financières,
- Veiller au choix/ développement, à la mise en production et à l'exploitation des outils informatiques adaptées dans le cadre de la stratégie SI



- Gérer la propriété intellectuelle (brevets, ...),
- Encadrer, planifier et coordonner les activités et les équipes du Pôle ;
- Assurer la formation sur le tas du personnel du Pôle ;
- Résoudre les problèmes au sein du Pôle ;
- Améliorer l'ambiance du travail au sein du Pôle ;
- Assurer la communication au sein du Pôle ;
- Contribuer au traitement des réclamations des partenaires.

5-Critères de performance

Qualité : taux de satisfactions des clients, taux de réclamations

Coût : optimiser les coûts et les ressources

Délai : respecter des délais

Autres : Taux de réalisation des objectifs fixés par la Direction Générale pour le Pôle

6-Aptitudes

Connaissances : Bac + 5

Expérience : 10 ans dont 5 ans dans le domaine

Qualités individuelles : respect les valeurs de l'AMEE, écoute, dévouement, grande capacités relationnelles

Le Directeur Général

Said MOULINE